

Argumentation en faveur du renforcement des médias en Afrique: cadre et propositions

“Seul un secteur des médias sain peut s’acquitter de ses obligations. Si les maisons de presse et les radiodiffuseurs des secteurs privé et public manquent de ressources financières et de sécurité, s’ils ne défendent pas les normes professionnelles et s’ils emploient des journalistes mal formés ou ayant peu d’expérience, ils ne satisfont pas aux normes qui sous-tendent la confiance du public ”. Déclaration du quatrième Forum pour le développement de l’Afrique¹.

I. Introduction

Ces dernières années, une attention sans précédent a été accordée aux défis que rencontre l’Afrique en matière de développement et aux actions prioritaires que les Africains et la communauté internationale doivent entreprendre afin de surmonter ces obstacles. Il ressort des recommandations contenues dans le Document final du Sommet mondial de 2005 qu’un consensus s’est dégagé selon lequel il sera nécessaire de donner une puissante impulsion, d’accélérer les efforts et d’accroître les ressources (financières et intellectuelles) en appui aux initiatives de développement en Afrique pour inverser la situation actuelle.

Au coeur de ce nouvel élan se trouve le besoin de résoudre les problèmes de capacité d’institutions et de secteurs essentiels pour la création et le maintien de sociétés ouvertes, d’États responsables, bien gérés et performants en Afrique. Ceci est considéré comme central car «il existe un consensus clair selon lequel la bonne gouvernance et le développement durable sont les deux faces de la même médaille». À ce propos, il a été établi que des médias efficaces sont essentiels pour créer et maintenir des États efficaces, transparents et responsables qui favorisent le développement, les droits de l’homme, l’État de droit et veillent à ce que la population soit libre de prendre activement part à la prise de décisions qui affectent leur vie.

Cet argument est le fondement de la Déclaration du quatrième Forum pour le développement de l’Afrique qui s’est tenu en octobre 2004. Le Forum s’est fait l’écho de l’appel lancé dans le premier Rapport sur la gouvernance en Afrique² pour une nouvelle initiative à grande échelle en vue de renforcer les capacités africaines dans les domaines-clés, notamment les médias. La Commission pour l’Afrique, créée par le Premier Ministre britannique M.Tony Blair, a par la suite

¹ Plus de mille délégués de l’Afrique toute entière ont pris part au quatrième Forum pour le développement de l’Afrique (ADF IV) sur le thème «**Gouvernance pour une Afrique en marche**» au siège de la CEA à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 11 au 15 octobre 2004. Le Forum pour le développement de l’Afrique est une initiative visant à faire avancer un programme de développement mené par l’Afrique. Il compte au nombre de ses objectifs de créer le dialogue, le consensus et de mobiliser des partenariats autour des objectifs des mandats en Afrique. <http://www.uneca.org/adfiv>.

² Le premier Rapport sur la gouvernance en Afrique est basé sur une étude menée dans 27 pays sur un échantillon de 50 000 foyers. L’étude a été menée par 2 000 experts. <http://www.uneca.org/agr2005/>

fait une recommandation de même nature dans son offre cohérente pour l'Afrique.

À la lumière de ce qui précède, l'objectif principal du présent document est de proposer un cadre pour la mise en place d'un programme global, créé et conduit par les Africains, afin de corriger les défaillances du secteur de l'information dans la région. Il importe au plus haut point de former des partenariats efficaces en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) que les gouvernements du monde entier sont convenus d'atteindre d'ici 2015. Ces objectifs sont: les suivants: réduire la pauvreté, réduire de moitié les maladies infectieuses principales telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose et assurer un environnement durable.

Un secteur de l'information et des communications performant est capital pour arriver à une Afrique développée et prospère. Le présent document-cadre est donc fondé sur le constat que les OMD ne pourront pas être atteints sans la volonté et l'investissement politiques durables. Pour cela, il convient de mettre en place un cadre libre et démocratique dans lequel les médias pourront jouer un rôle effectif dans la promotion du développement durable, la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance.

Ce cadre est l'aboutissement d'un processus de consultations global lancé en 2006 sur le thème «Renforcer les médias en Afrique»³ qui a bénéficié de l'expertise et des points de vue des parties prenantes principales du secteur de l'information en Afrique. Au cours de ce processus de consultations, les acteurs de l'information en Afrique et leurs partenaires ont pu exprimer leurs préoccupations, leurs points de vue, identifier les domaines prioritaires d'action et d'appui et proposer des initiatives et des programmes concrets pour le renforcement du secteur des médias. Le présent document, qui est le résultat principal des ces consultations, souligne les problèmes majeurs tels qu'identifiés par les parties prenantes, de même que les actions concrètes proposées en solution.

Les parties prenantes sont unanimement convenues que le bilan de l'appui des bailleurs de fonds internationaux est mitigé en ce qui concerne le renforcement des médias et des communications en Afrique. Par ailleurs, ils ont reconnu que la plupart des gouvernements africains n'avaient pas mis en place les cadres propices à l'émergence d'un secteur de l'information et des communications fort. Par conséquent, les retombées des rares investissements dont ont bénéficié les médias de la région ont été dispersées.

En vue de faire avancer la question, le présent cadre vise à:

- a) Renforcer le consensus entre les protagonistes du secteur des médias en Afrique quant aux priorités;

³ <http://www.uneca.org/africanmedia/>

- b) Mobiliser les acteurs internationaux de l'appui des médias autour du programme africain ici présenté;
- c) Faire en sorte que l'appui qui sera apporté au secteur des médias à l'avenir soit cohérent, coordonné et corresponde totalement aux défis qui se posent.

En annexe du présent document se trouve un tableau de propositions et d'objectifs.

II. Historique

À la fin des années 1990, l'échange inégal de l'information entre le continent et le Nord industrialisé était l'une des préoccupations principales de l'Afrique après la colonisation. En outre, l'Afrique était toujours représentée négativement par les agences d'information de premier plan dans le monde. Suite à ce constat, en 1979 l'Organisation de l'Unité Africaine a créé l'Agence panafricaine d'information (API) afin de «rectifier l'image déformée de l'Afrique créée par les agences de presse internationales et de faire entendre la voix du continent dans l'arène de l'information internationale».

Étant donné que les problèmes s'accroissaient au niveau mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est devenue un cadre de discussion sur le développement des médias. De ces discussions animées est ressorti un appel à la mise en place d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC). Appuyé par le mouvement des pays non alignés, NOMIC a appelé l'attention sur les problèmes relatifs à la commercialisation, à l'accès inégal à l'information et aux communications et à la concentration des médias. Le NOMIC a préconisé le renforcement des médias nationaux comme moyen d'éviter une dépendance excessive vis-à-vis des sources extérieures d'information.

Au même moment, pendant les années 1970-1980 marquées en Afrique par des dictatures militaires et des systèmes monopartistes, le continent se préoccupait de plus en plus de la liberté de la presse, la liberté d'expression et la répression des médias. Dans de nombreux pays, il existait très peu de maisons de presse privées, les maisons publiques servant de porte-parole au gouvernement en place.

Ces 15 ou 20 dernières années, un changement notable est intervenu et un mouvement vers la démocratisation et la diversité des médias en Afrique s'est dessiné. Des médias traditionnels, alternatifs et les nouvelles formes d'information à l'instar des médias communautaires ou privés et commerciaux n'ont cessé d'apparaître et ont prospéré, offrant une plus grande diversité d'opinions. Cette croissance est en grande partie due à l'espace qui s'est créé après la chute des régimes dictatoriaux au profit de régimes démocratiques pluripartistes. Les élections, la fin de la Guerre froide et les pressions internes

pour des réformes démocratiques ont aussi contribué à cette croissance. Dans de nombreux pays africains, au fur et à mesure que de nouvelles entités de presse apparaissaient les médias publics, qui sont aussi très importants pour l'intérêt public, ont commencé à stagner face à la concurrence et la diversité.

La croissance des médias indépendants et pluriels dans les années 1990 a été caractérisée par un besoin urgent de passer de la propagande d'État directive à des formes de dialogue et d'expression participatives et axées sur le message. Profitant de la vague de réformes démocratiques qui a balayé le continent, des associations et des réseaux de médias communautaires sont apparus afin de faire entendre la voix des communautés marginalisées et isolées.

Par exemple, au cours du cycle de négociations à l'ONU sur la désertification et la biodiversité qui a suivi le Programme 21, une initiative communautaire a été mise en place et a créé un espace très nécessaire qui a permis à la communauté Masai de la province de Simaanjiro en Tanzanie de s'organiser et de contribuer au débat sur le rôle des communautés dans la gestion des ressources naturelles. Au niveau local, les violations des droits fonciers ont été traitées selon les accords internationaux ressortant de ces négociations. En Afrique australe, les radios communautaires qui avaient été déclarées hors-la-loi à l'époque de l'apartheid ont pu mobiliser les communautés autour de thèmes qui ont modelé la nouvelle Afrique du Sud. Ces radios ont servi de modèles à des initiatives du même genre dans le reste de l'Afrique.

Toujours dans les années 1990, l'Afrique a connu un essor de l'utilisation des Technologies de l'information et des communications (TIC). Tandis que les maisons de presse traditionnelles exploitaient les TIC pour réaliser des économies d'échelle importante et être plus efficaces, des initiatives d'information communautaires pionnières commençaient également à utiliser ces technologies. L'intégration des TIC dans les médias traditionnels ouvrait la porte à un tout nouveau support. Au niveau régional, l'initiative «Société de l'information en Afrique» a été créée en 1994 pour permettre aux dirigeants africains de positionner l'Afrique dans un système économique mondial en croissance rapide et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement. Dix ans plus tard, cette initiative bâtie sur la symbiose entre les médias et les TIC demeure un cadre africain essentiel pour l'intégration des politiques des TIC dans les programmes de développement nationaux et les OMD.

Depuis près de dix ans, l'initiative Highway Africa, une collaboration annuelle entre Rhodes University en Afrique du Sud, le secteur privé et les partenaires au développement dont le but est de faire connaître les nouveaux médias, aide à créer une nouvelle race de journalistes africains connectés et maîtrisant le multimédia.

Ces dernières années, avec l'ère du numérique et la convergence entre les nouvelles technologies et les médias traditionnels ou conventionnels un certain

nombre de questions épineuses se posent quant aux cadres de régulation des télécommunications traditionnels qui sont très en retard sur les nouvelles technologies émergentes. Grâce à l'accès aux nouvelles technologies, à la bande passante et à l'Internet, les citoyens ordinaires peuvent éviter tous les obstacles pour accéder aux fréquences et aux licences en achetant simplement des caméras ou appareils photo numériques afin de publier, podcaster, vodcaster, diffuser en flux des sujets ou créer des blogs indépendants sur Internet.

L'ère du numérique et l'ubiquité de l'Internet ont aussi remis en question la définition traditionnelle du journalisme, obligeant les médias de masse ou traditionnels à s'adapter ou disparaître. Le journalisme des citoyens, c'est-à-dire la production de contenu et l'analyse de l'information par des personnes ou des groupes indépendants de citoyens dans le monde entier, est un aspect important de ce phénomène émergent. Le Sommet mondial de la société de l'information (SMSI) est l'occasion de débattre de la juxtaposition des anciens et des nouveaux médias.

Bien que de plus en plus d'Africains ont accès à d'autres formes de communication, telles que la téléphonie mobile, l'accent demeure à juste titre sur la convergence de ces nouvelles technologies avec la radio qui a la plus grande portée et est plus accessible aux communautés marginalisées.

Il convient de noter également que les processus internationaux et régionaux ont aussi été essentiels pour la promotion du pluralisme dans les médias. L'UNESCO a organisé une réunion en Namibie en mai 1991 qui a abouti à la – *Déclaration de Windhoek sur la promotion d'une presse indépendante et pluraliste*. Cette déclaration a été déclarée conforme au principe de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule que l'information est «un droit fondamental, une propriété publique au service de l'humanité» et qui encourage les États africains à «créer les garanties constitutionnelles nécessaires pour la liberté de la presse» et l'émergence de médias pluriels dans la région. Plus particulièrement, la Déclaration de Windhoek recommande l'élimination de tous les obstacles économiques et juridiques à la création de nouvelles maisons de presse.

En appui à la Déclaration de Windhoek, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré le 3 mai Journée de la liberté de la presse ce qui a ouvert un espace de débat national et international sur la liberté des médias. Plus de dix ans après Windhoek, les études ont montré certaines avancées en dépit des écarts entre la Déclaration, son interprétation dans les cadres juridiques nationaux, les lois et les constitutions et sa mise en oeuvre dans chaque pays.

En ce qui concerne les politiques, le plaidoyer régional a abouti à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dont l'Article 9 fait l'écho de l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En outre, la

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a examiné la question du pluralisme des médias et de la liberté d'expression dans sa Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique. Celle-ci encourage la radiodiffusion privée et reprend les principes de la Charte de la radiodiffusion en Afrique adoptée en 2001 lors du dixième anniversaire de la Déclaration de Windhoek. La Charte de la radiodiffusion en Afrique encourage le développement de la radiodiffusion privée, souligne le besoin de faire des radiodiffuseurs publics de vrais professionnels de la radiodiffusion ainsi que l'importance d'organes indépendants de régulation de la radiodiffusion.

À l'échelon international, divers engagements ont été pris qui reconnaissent l'importance de médias libres, pluriels et indépendants. Les organismes de développement, les bailleurs de fonds et les organisations internationales accordent de plus en plus d'attention à ces engagements. Le SMSI qui s'est tenu à Tunis a produit un plan d'action qui stipule que «les médias avec leurs formes et propriétaires divers, en tant qu'acteurs, ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de la société de l'information et sont reconnus comme un participant actif à la liberté d'expression et à la pluralité de l'information». Le plan d'action encourage en outre le développement de législations nationales qui garantissent l'indépendance et la pluralité des médias et exhorte à la prise de mesures appropriées, dans le respect de la liberté d'expression, pour lutter contre le contenu néfaste ou illégal dans les médias.

Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'Afrique a déclaré à l'intention du G8 qu'il était essentiel d'augmenter les dépenses dans le domaine des stratégies d'appui aux médias et des TIC pour garantir la responsabilité et la transparence des pouvoirs publics.

Globalement, le paysage de l'information a bénéficié de la mise en place d'institutions d'appui aux médias créées en partie en réponse à la vague de réformes démocratiques et à la prolifération des médias. Media Institute for Southern Africa (MISA) est le symbole de cette capacité croissante des organisations d'appui aux médias en Afrique. MISA a été créé pour favoriser et maintenir une presse indépendante, plurielle et libre qui est vue comme étant «vitale pour le maintien de la démocratie dans une nation et le développement économique». Les programmes de MISA concernent la liberté de la presse, la diversité dans la radiodiffusion, le suivi des médias, la promotion de la femme, l'appui aux médias et l'aide juridique. D'autres organisations africaines ont contribué au renforcement des médias, dont Media Foundation for West Africa, l'Institut Panos pour l'Afrique de l'ouest et des institutions telles que Genderlinks et FEMNET qui se sont efforcées de faire mieux entendre la voix des femmes en renforçant les capacités des journalistes à adopter un angle sexospécifique dans leurs sujets et en défendant l'égalité entre les sexes dans le cadre plus global des politiques. Un ensemble d'acteurs et d'initiatives internationaux ont aidé à faire reconnaître l'importance d'un programme de développement des médias en Afrique.

III. Défis persistants

En dépit des évolutions politiques récentes, de réformes institutionnelles et du nouveau cadre politique et professionnel de l'information dans de nombreux pays, l'efficacité des médias africains demeure entravée par des défis majeurs. De plus, le fossé se creuse entre les intérêts des grosses maisons de presse (médias commerciaux et publics) et ceux des acteurs plus modestes (médias communautaires, alternatifs ou indépendants). La nature des médias divers et changeants en Afrique impose que soit reconnue l'importance égale de ces deux groupes qui doivent être appuyés en tandem. Les grosses maisons de presse sont un groupe important qui permet de faire entrer un grand nombre de citoyens dans la boucle de l'information. Grâce à elles, les retombées en matière de gouvernance et d'obligation redditionnelle ont davantage de portée. Les acteurs plus modestes ont un rôle stratégique à jouer aussi, en ce sens qu'ils fournissent des points de vue différents, représentent la voix contraire et minoritaire et répondent aux besoins des communautés rurales et marginalisées. En ce qui concerne la chaîne de valeur, les acteurs plus modestes sont essentiels en tant que gardiens de la sphère locale. Ils sont le lien entre divers protagonistes de l'espace public, séparés par des frontières géographiques mais partageant une langue commune.

La toile de fond étant posée, voici les cinq défis principaux pour le secteur des médias en Afrique aujourd'hui:

1. La liberté de la presse

Grâce aux efforts des défenseurs des médias et à la démocratisation de ces dix dernières années, la plupart des pays africains disposent aujourd'hui de constitutions qui garantissent la liberté d'expression et de la presse. Ces droits sont aussi inscrits dans des instruments régionaux, tels que la Déclaration de Windhoek ou la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Dans le même ordre d'idées, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples consacre dans sa Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique la liberté d'expression, c'est-à-dire aussi le développement des services de diffusion en Afrique.

La plupart des pays africains ont adopté ces instruments régionaux et internationaux des droits de l'homme. Néanmoins, si les réglementations et politiques des médias se sont améliorées depuis les années d'indépendance, de nombreux pays africains subissent encore les effets de la colonisation. Beaucoup de pays anglophones d'Afrique de l'Est, par exemple, n'ont pas encore abrogé les lois sur la confidentialité et les articles des codes pénaux qui criminalisent la diffamation. Les attaques contre les maisons de presse, perpétrées par l'État, ou la destruction de leurs biens ont mis la lumière sur l'écart entre les instruments internationaux et régionaux et leur application ou interprétation nationale.

Dans les régimes répressifs ou autoritaires, les médias sont soit compromis, soit engagés dans des rapports de force avec le gouvernement. En outre, les médias ne peuvent pas jouer leur rôle de gardien de la sphère publique, ni faire face aux défis de la pauvreté en Afrique qui sont pour la plupart dus à l'absence de transformation de la société qui n'est possible si on utilise les médias pour l'éducation civique. Par conséquent, les citoyens ignorent qu'il existe des points de vue différents et la possibilité d'un dialogue avec les dirigeants ou d'exposer la corruption et la dissimulation leur est refusée.

2. Politiques

Il est évident que les cadres juridiques et politiques dans lesquels opèrent les médias en Afrique doivent être revus. Les politiques relatives aux questions telles que la diffamation et la protection juridique des journalistes d'investigation qui couvrent la corruption, la gouvernance et l'obligation de rendre compte sont parmi les plus préoccupantes.

Par ailleurs, la plupart des cadres réglementaires actuels ne sont pas pertinents dans le contexte technologique des médias où les formes de diffusion évoluent rapidement grâce à l'introduction de toutes sortes de multimédias tels que le diffusion en flux, les podcasts, webcasts et vodcasts.

Au vu des avancées technologiques rapides du 21^{ème} siècle, l'Afrique doit passer de cadres réglementaires basés sur l'affectation de fréquences à une régulation des médias plus globale qui s'efforce d'habiliter les médias pour que ceux-ci puissent fournir les meilleurs services possibles aux citoyens dans le cadre de la convergence technologique, l'évaluation des avantages comparatifs de la détention mixte, la concentration des médias et l'introduction de quotas entre contenu local et étranger.

3. Capacités et normes

Les médias ne peuvent pas jouer leur rôle de promotion de la bonne gouvernance si les journalistes, rédacteurs et patrons de presse n'adhèrent pas à un code de conduite professionnel. Bien que de nombreuses organisations d'appui aux médias aient travaillé ces 20 dernières années à améliorer les normes professionnelles, beaucoup de parties prenantes déclarent que les efforts consentis n'ont eu que peu d'incidence à long terme. Peu de journalistes et de rédacteurs appliquent les normes de déontologie professionnelle au quotidien. Il convient donc de renforcer globalement et à long terme les capacités des professionnels et des institutions de l'information pour enrichir les projets existants.

L'explosion des instituts de formation en journalisme et en communication dans plusieurs pays suscite également des préoccupations en termes d'absence de normes professionnelles. Beaucoup de professionnels des médias sont formés dans des instituts dont les normes ne correspondent pas aux besoins de la

profession. Il est donc nécessaire de les former à nouveau dans beaucoup de domaines, dont les TIC, la recherche et l'analyse.

Malheureusement, la difficulté d'accéder à un ordinateur et le coût élevé de la connectivité font qu'il est difficile pour beaucoup de maisons de presse d'avoir accès à l'information et de produire des sujets de qualité à faible coût. De plus, les politiques inadaptées d'information et de gestion et les salaires faibles mettent en jeu le bien-être quotidien des journalistes, surtout les femmes et les reporters. Là où ils existent, les syndicats et associations de journalistes sont le plus souvent faibles et incapables de jouer un rôle d'appui.

4. Viabilité

La survie et la pérennité des médias sont des questions centrales très étroitement liées au contenu, au format et aux modèles commerciaux. La viabilité est entravée par le manque d'accès aux fonds, les mauvaises pratiques commerciales et les environnements commerciaux instables. À quelques exceptions notables près, lorsque les infrastructures requises existent elles ne bénéficient ni de l'appui, ni des investissements nécessaires, et leur personnel n'est pas bien préparé pour la gestion concrète et durable des médias.

Des entités plus modestes telles que les médias privés ou communautaires sont fortement tributaires des bailleurs de fonds. Elles connaissent des problèmes de viabilité économique et de manque de capacités dans des domaines tels que la planification stratégique et financière, le suivi et l'obligation redditionnelle. Contrairement aux grandes maisons de presse, ces entités ont des revenus publicitaires très modestes, voire inexistant.

Il convient de tirer les enseignements des initiatives d'appui couronnées de succès et de renforcer ce qui a fait ses preuves. Il existe un cas de réussite qu'il conviendrait d'émuler, celui de Southern African Media Development Fund (SAMDEF), basée en Afrique du Sud, c'est l'une des rares organisations qui offrent des prêts et des subventions renouvelables ainsi que des formations sur mesure et sur place pour les clients qui correspondent à des critères pré-définis.

5. Contenu de mauvaise qualité et peu diversifié

Il manque la capacité à produire et à offrir un contenu local de bonne qualité qui corresponde aux conditions locales et propose une diversité en termes d'idéologie. En outre, les ressources pour former les professionnels manquent aussi.

La programmation et le format sont conditionnés par des considérations économiques, les désirs des sponsors et les réalités publicitaires. En ce qui concerne la diversité et le contenu, l'analyse du contenu pour déterminer la part de chaque genre ou les parts de marché est rare. L'équilibre n'a pas encore été

trouvé entre le divertissement (films, musique), la programmation religieuse ou la propagande, l'instruction civique et le dialogue sur les questions qui préoccupent le public. Une société où il y aurait un libre échange de l'information n'existe pas encore. En Afrique de l'Est, par exemple, la prépondérance de la programmation religieuse suscite la polémique et nécessiterait un débat sain sur l'instauration de quotas pour donner un espace au contenu non religieux, ce qui correspondrait à la notion de prestation de services publics.

Le manque de capacités pour l'analyse de contenu, les enquêtes démographiques et d'audience, la recherche sur le rôle des médias comme façonneurs de l'opinion et l'absence d'échange de données statistiques entravent davantage encore la qualité et la diversité du contenu.

III. Actions proposées pour créer des médias pluralistes et viables en Afrique

Les propositions ci-dessous et reprises sous forme de tableaux s'inspirent d'initiatives novatrices. Elles visent à grandement limiter les doublons, à corriger les défaillances, à échanger sur les meilleures pratiques et à émuler les démarches créatrices de renforcement des capacités des médias. À la lumière de ces propositions et d'autres qui émergent de plus en plus, les efforts devraient être déployés dans le sens de la recherche de solutions nouvelles aux problèmes identifiés et d'une évaluation constante et exacte des progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Cadre.

Groupe 1: liberté d'expression et d'information

- Activement oeuvrer à ce que tous les États africains adoptent et internalisent la Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique, ainsi que l'Article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la liberté d'expression.
- Faire campagne pour l'adoption, la ratification, l'internalisation et la mise en oeuvre de tous les principes et normes internationaux et continentaux relatifs à la liberté de l'information.
- Élaborer et adopter des lois spécifiques relatives à l'accès à l'information, à la dénonciation d'abus, à la protection des sources, etc.
- Élaborer une stratégie de conscientisation pour faire mieux connaître au sein des médias les lois nationales les régissant, pour sensibiliser les médias quant à leur devoir de fournir des informations exactes et de faire connaître au grand public son droit à l'information.
- Sensibiliser les juristes et la justice sur les normes internationales et continentales relatives à la liberté d'expression et d'information.

Groupe 2: politique et régulation

- Analyser les lois et politiques nationales existantes pour identifier la mauvaise régulation (par exemple, les contradictions entre les lois sur l'information et les constitutions nationales) et promouvoir l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de cadres juridiques qui encouragent l'émergence de médias dynamiques, pluralistes et viables en Afrique, plutôt que de les étouffer.
- Promouvoir des lois qui limitent les effets négatifs de la concentration des médias, favorisent la concurrence dans les règles et garantissent la diversité.
- Encourager la bonne gouvernance des entreprises dans les médias en Afrique.
- Défendre l'octroi de licences aux médias communautaires partout en Afrique.
- Défendre la transformation des maisons de presse étatiques en médias du service public qui n'obéissent pas à l'influence de l'État ou de partis politiques, conformément aux normes et pratiques reconnues au niveau international. (Charte de la radiodiffusion en Afrique).

- Encourager l'adoption de lois pour veiller à la réalisation du potentiel considérable de la convergence en tant que vecteur du développement des médias.

Groupe 3: renforcement des capacités

- Analyser de façon détaillée les formations existantes en Afrique dans le domaine des médias, en identifier les défaillances et problèmes et faire des propositions pour leur renforcement.
- Élaborer des normes de base pour les formations en tous genres, fondées sur des modèles d'évaluation des compétences et d'équivalence universitaire.
- Promouvoir l'adoption de politiques de formation qui encouragent la formation continue dans les maisons de presse.
- Promouvoir davantage de formation sur place qui constitue une stratégie importante de renforcement des compétences et d'acquisition de connaissances continues. Établir et entretenir des liens plus étroits entre la profession et la formation.
- Promouvoir activement et développer des programmes d'échange dans les médias en Afrique en tant que stratégie à valeur ajoutée pour le renforcement de capacités.
- Promouvoir la création de réseaux et d'associations de patrons de presse afin de renforcer la capacité à développer et à maintenir des entreprises d'information.
- Renforcer ou créer des centres d'excellence régionaux pour résoudre les problèmes nationaux de renforcement des capacités.
- Créer et renforcer les réseaux de centres de formation et de formateurs spécialisés afin de rationaliser et de consolider les offres de formation thématiques (par exemple, la couverture du VIH/sida, les multimédias ou les TIC) et favoriser les programmes de formation communs.
- Promouvoir la mise en commun de l'expertise, de l'encadrement et des ressources pour accroître l'accès des médias à des formations de pointe et abordables.
- Créer des mécanismes d'accréditation des centres de formation.

Groupe 4: viabilité

- Effectuer une analyse détaillée des fonds et facilités pour les médias africains dans les secteurs privé, public et communautaire. Lorsque de tels fonds existent, élaborer des propositions pour renforcer et étendre leurs attributions comme il se doit pour créer des médias viables, sans perdre de vue qu'à chaque type de médias correspondent des instruments de financement appropriés (prêts ou subvention). Lorsqu'il existe des défaillances évidentes, proposer des nouveaux mécanismes pour les corriger.

- Défendre les financements publics comme outils de développement et de viabilisation des médias communautaires, locaux, modestes et émergents ainsi que pour les médias producteurs de contenu d'intérêt public.
- Analyser les divers modèles de financement des médias et de co-propriété et les utiliser pour élaborer des stratégies de viabilité économique des médias en Afrique.
- Mener des études sur le secteur des médias communautaires en Afrique pour identifier leur portée, leurs forces et leurs faiblesses. Sur la base des conclusions de ces études, élaborer une stratégie pour la pérennité et la performance des médias communautaires dans la région.
- Mener des études sur les taxes à l'importation sur le matériel de presse, y compris le papier journal. Utiliser les conclusions desdites études pour défendre la baisse ou l'exonération des taxes à l'importation sur le matériel de presse et autres équipements.
- Encourager l'élimination de la concurrence déloyale de la part des médias publics financés par des fonds publics. Exiger, par exemple, que l'on cesse de donner la priorité aux médias d'État pour les contrats publicitaires publics.
- Faire campagne pour que les médias soient reconnus comme un secteur à part entière et que l'on mette à leur disposition des fonds d'investissement afin de leur donner une viabilité financière.
- Promouvoir l'audit indépendant des ventes afin de collecter des données plus solides et ainsi renforcer les marchés de l'information.
- Produire des rapports périodiques (de préférence annuels) sur la situation des médias en Afrique.

Groupe 5: professionnalisme et déontologie

- Concevoir des outils et des mécanismes de suivi de l'état de mise en oeuvre des normes et des meilleures pratiques dans le domaine de la détention, de l'indépendance rédactionnelle et du journalisme d'intérêt public.
- Faire en sorte que les normes nationales de professionnalisme et de déontologie pour les médias africains soient largement diffusées et appliquées.
- Créer et encourager la formation de réseaux professionnels (tels que le réseau des rédacteurs économiques africains) et l'organisation de forums régionaux (tels que le Festival des Ondes de Bamako et Highway Africa) en vue de renforcer la profession en Afrique.
- Créer un prix du journalisme africain pour mettre en valeur et récompenser les professionnels, les entrepreneurs, l'innovation et le journalisme d'intérêt public.
- Créer des mécanismes pour améliorer l'organisation des professionnels des médias en Afrique en vue de lutter contre les mauvais salaires et les mauvaises conditions de travail. Lorsque les codes juridiques nationaux et sous-régionaux existent (à l'instar de l'Afrique francophone) étudier les voies et moyens de les faire respecter et de les appuyer. Ces codes garantissent des conditions de travail acceptables pour les professionnels de l'information.

- Assurer des conditions de travail justes et équitables aux femmes dans le secteur de l'information en Afrique et lutter contre le harcèlement sexuel et d'autres formes de discrimination sexiste.

Groupe 6: contenu

- Veiller au respect et à la promotion de la diversité culturelle et linguistique, de l'équilibre entre les sexes dans les médias africains et favoriser l'utilisation des langues locales.
- Entreprendre des enquêtes d'audience pour déterminer la pertinence des contenus et formats.
- Conscientiser les médias quant à leur responsabilité et leur rôle central pour ce qui est de relever les défis du développement en Afrique, notamment dans le domaine de la santé, la gouvernance, les conflits et le renforcement de la paix et la mondialisation.
- S'employer à faire mettre en place des fonds «d'intérêt public» dans les pays et dans le cadre de mécanismes et d'initiatives régionaux tels que le NEPAD et l'Union africaine. Ces fonds seraient alloués aux médias qui produisent un contenu d'intérêt public dans divers secteurs. Ils pourraient s'inspirer des fonds d'accès universel créés pour promouvoir l'utilisation des TIC dans les zones rurales.
- Assurer la production et la diffusion de contenus qui reflètent la diversité des intérêts, des opinions et des voix des acteurs sociaux, notamment les marginaux.
- Promouvoir l'utilisation des TIC dans les médias pour numériser et partager le contenu à travers le continent africain.

Tableau des actions proposées pour créer des médias pluralistes et viables en Afrique

Groupe 1: Liberté d'expression et d'information	Actions requises	Calendrier	Acteurs
	Activement oeuvrer à ce que tous les États africains adoptent et internalisent la Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique, ainsi que l'Article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la liberté d'expression.	Activités tout au long de 2007 et 2008 Adoption d'ici fin 2008	Organisations centrées sur les droits du secteur de l'information et la liberté d'expression en chefs de file avec l'appui d'autres parties prenantes
	Faire campagne pour l'adoption, la ratification, l'internalisation et la mise en oeuvre de tous les principes et normes internationaux et continentaux relatifs à la liberté de l'information.	Activités tout au long de 2007 et 2008 Adoption d'ici fin 2008	Organisations centrées sur les droits du secteur de l'information et la liberté d'expression en chefs de file avec l'appui d'autres parties prenantes
	Dans le même ordre d'idée que les deux propositions précédentes, élaborer et adopter des lois spécifiques relatives à l'accès à l'information, à la dénonciation d'abus, à la protection des sources, etc.	Activités tout au long de 2007 et 2008 Adoption d'ici fin 2008	Organisations centrées sur les droits du secteur de l'information et la liberté d'expression en chefs de file avec l'appui d'autres parties prenantes
	Renforcer les mécanismes existants aux niveaux national, régional et continental, notamment les fonds pour la défense des médias, pour assurer la protection des journalistes et autres professionnels de l'information.	Activités tout au long de 2007 et 2008	Organisations africaines d'appui aux médias en collaboration avec leurs contreparties internationales.
	Élaborer une stratégie de conscientisation pour faire mieux connaître au sein des médias les lois nationales les régissant, pour sensibiliser les médias quant à leur devoir de fournir des informations exactes et de faire connaître au grand public son droit à l'information.	Activités tout au long de 2007 et 2008	Organisations africaines d'appui aux médias en collaboration avec leurs contreparties internationales.
	Sensibiliser les juristes et la justice sur les normes internationales et continentales relatives à la liberté d'expression et d'information.	Activités tout au long de 2007 et 2008	Organisations africaines d'appui aux médias en collaboration avec leurs contreparties internationales.

STREAM Secretariat Draft, 2006

Groupe 2: politiques et régulation	Actions requises	Calendrier/Objectifs	Acteurs
	Analyser les lois et politiques nationales existantes pour identifier la mauvaise régulation (par exemple, les contradictions entre les lois sur l'information et les constitutions nationales) et promouvoir l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de cadres juridiques qui encouragent l'émergence de médias dynamiques, pluralistes et viables en Afrique, plutôt que de les étouffer	Activités tout au long de 2007. Un rapport et des propositions de politiques et de cadres rédigés et communiqués d'ici le dernier trimestre 2008.	Organisations d'appui aux médias sous-régionales d'Afrique
	Promouvoir des lois qui limitent les effets négatifs de la concentration des médias, favorisent la concurrence dans les règles et garantissent la diversité.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias sous-régionales d'Afrique
	Encourager la bonne gouvernance des entreprises dans les médias en Afrique	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias sous-régionales d'Afrique
	Défendre l'octroi de licences aux médias communautaires partout en Afrique.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias sous-régionales d'Afrique
	Défendre la transformation des maisons de presse étatiques en médias du service public qui n'obéissent pas à l'influence de l'État ou de partis politiques, conformément aux normes et pratiques reconnues au niveau international. (Charte de la radiodiffusion en Afrique).	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias sous-régionales d'Afrique
	Encourager l'adoption de lois pour veiller à la réalisation du potentiel considérable de la convergence en tant que vecteur du développement des médias.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias sous-régionales d'Afrique

STREAM Secretariat Draft, 2006

Groupe 3: renforcement des capacités	Actions requises	Calendrier	Acteurs
	Analyser de façon détaillée les formations existantes en Afrique dans le domaine des médias, en identifier les défaillances et problèmes et faire des propositions pour leur renforcement	Activités tout au long de 2007. Rapports rédigés et communiqués avant la fin du premier trimestre 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique.
	Élaborer des normes de base pour les formations en tous genres, fondées sur des modèles d'évaluation des compétences et d'équivalence universitaire.	Projet de normes rédigé avant fin 2007	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Promouvoir l'adoption de politiques de formation qui encouragent la formation continue dans les maisons de presse	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Promouvoir davantage de formation sur place qui constitue une stratégie importante de renforcement des compétences et d'acquisition de connaissances continus.	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Établir et entretenir des liens plus étroits entre la profession et la formation.	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Promouvoir activement et développer des programmes d'échange dans les médias en Afrique en tant que stratégie à valeur ajoutée pour le renforcement de capacités	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Promouvoir la création de réseaux et d'associations de patrons de presse afin de renforcer la capacité à développer et à maintenir des entreprises d'information.	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Renforcer ou créer des centres d'excellence régionaux comme moyen de résoudre les problèmes nationaux de renforcement des capacités.	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Créer et renforcer les réseaux de centres de formation et de formateurs spécialisés afin de rationaliser et de consolider les offres de formation thématiques (par exemple, la couverture du VIH/sida, les multimédias ou les TIC) et favoriser les programmes de formation communs.	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Promouvoir la mise en commun de l'expertise, de l'encadrement et des ressources pour accroître l'accès des médias à des formations de pointe et abordables.	Activités tout au long de 2007, 2008	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique
	Créer des mécanismes d'accréditation des centres de formation.	Propositions avant fin 2007	Institutions de formation de premier plan dans les 5 sous-régions d'Afrique

STREAM Secretariat Draft, 2006

Groupe 4: viabilité	Actions requises	Calendrier	Acteurs
	Effectuer une analyse détaillée des fonds et facilités pour les médias africains dans les secteurs privé, public et communautaire.	Analyse finalisée avant le 3 ^{ème} trimestre 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Défendre les financements publics comme outils de développement et de viabilisation des médias communautaires, locaux, modestes et émergents ainsi que pour les médias producteurs de contenu d'intérêt public.	Activités tout au long de 2007, 2008	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Analyser les divers modèles de financement des médias et de co-propriété et les utiliser pour élaborer des stratégies de viabilité économique des médias en Afrique.	Analyse finalisée avant le 3 ^{ème} trimestre 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Mener des études sur le secteur des médias communautaires en Afrique pour identifier leur portée, leurs forces et leurs faiblesses. Sur la base des conclusions de ces études, élaborer une stratégie pour la pérennité et la performance des médias communautaires dans la région.	Étude finalisée avant le 3 ^{ème} trimestre 2007. Stratégie fin 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Mener des études sur les taxes à l'importation sur le matériel de presse, y compris le papier journal. Utiliser les conclusions desdites études pour défendre la baisse ou l'exonération des taxes à l'importation sur le matériel de presse et autres équipements.	Étude finalisée avant le 3 ^{ème} trimestre 2007. Plaidoyer tout au long de 2007, 2008	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Encourager l'élimination de la concurrence déloyale de la part des médias publics financés par des fonds publics. Exiger, par exemple, que l'on cesse de donner la priorité aux médias d'État pour les contrats publicitaires publics.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Faire campagne pour que les médias soient reconnus comme un secteur à part entière et que l'on mette à leur disposition des fonds d'investissement afin de leur donner une viabilité financière.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Promouvoir l'audit indépendant des ventes afin de collecter des données plus solides et ainsi renforcer les marchés de l'information.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Produire des rapports périodiques (de préférence annuels) sur la situation des médias en Afrique.	Plan de la 1 ^{ère} édition avant mi-2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales

STREAM Secretariat Draft, 2006

Groupe 5: professionnalisme et déontologie	Actions requises	Calendrier	Acteurs
	Concevoir des outils et des mécanismes de suivi de l'état de mise en oeuvre des normes et des meilleures pratiques dans le domaine de la détention, de l'indépendance rédactionnelle et du journalisme d'intérêt public.	Projet de stratégie avant fin 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Faire en sorte que les normes nationales de professionnalisme et de déontologie pour les médias africains soient largement diffusées et appliquées.	Activités tout au long de 2007, 2008	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Créer et encourager la formation de réseaux professionnels (tels que le réseau des rédacteurs économiques africains) et l'organisation de forums régionaux (tels que le Festival des Ondes de Bamako et Highway Africa) en vue de renforcer la profession en Afrique.	Activités tout au long de 2007, 2008	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Créer un prix du journalisme africain pour mettre en valeur et récompenser les professionnels, les entrepreneurs, l'innovation et le journalisme d'intérêt public.	Première édition du prix fin 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales et d'autres partenaires
	Créer des mécanismes pour améliorer l'organisation des professionnels des médias en Afrique en vue de lutter contre les mauvais salaires et les mauvaises conditions de travail.	Projet de stratégie avant fin 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Lorsque les codes juridiques nationaux et sous-régionaux existent (à l'instar de l'Afrique francophone) étudier les voies et moyens de les faire respecter et de les appuyer. Ces codes garantissent des conditions de travail acceptables pour les professionnels de l'information.	Projet de stratégie avant fin 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales
	Assurer des conditions de travail justes et équitables aux femmes dans le secteur de l'information en Afrique et lutter contre le harcèlement sexuel et d'autres formes de discrimination sexiste.	Activités tout au long de 2007, 2008	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales

STREAM Secretariat Draft, 2006

Groupe 6: contenu	Actions requises	Calendrier	Acteurs
	Veiller au respect et à la promotion de la diversité culturelle et linguistique, de l'équilibre entre les sexes dans les médias africains et favoriser l'utilisation des langues locales.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales et d'autres partenaires
	Entreprendre des enquêtes d'audience pour déterminer la pertinence des contenus et formats.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales et d'autres partenaires
	Conscientiser les médias quant à leur responsabilité et leur rôle central pour ce qui est de relever les défis du développement en Afrique, notamment dans le domaine de la santé, la gouvernance, les conflits et le renforcement de la paix et la mondialisation.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales et d'autres partenaires
	S'employer à faire mettre en place des fonds «d'intérêt public» dans les pays et dans le cadre de mécanismes et d'initiatives régionaux tels que le NEPAD et l'Union africaine. Ces fonds seraient alloués aux médias qui produisent un contenu d'intérêt public dans divers secteurs. Ils pourraient s'inspirer des fonds d'accès universel créés pour promouvoir l'utilisation des TIC dans les zones rurales.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales et d'autres partenaires
	Assurer la production et la diffusion de contenus qui reflètent la diversité des intérêts, des opinions et des voix des acteurs sociaux, notamment les marginaux.	Activités tout au long de 2007	Organisations d'appui aux médias africaines et internationales et d'autres partenaires
	Promouvoir l'utilisation des TIC dans les médias pour numériser et partager le contenu à travers le continent africain.	Activités tout au long de 2007	